



**NUMÉRO THÉMATIQUE 2023 : INVITATION À SOUMETTRE UN ARTICLE**  
*De l'insécurité à la sécurité linguistique : complexité et  
diversité de contextes*

**Rédactrices et rédacteur**

Catherine Levasseur, Université d'Ottawa  
Marie-Eve Bouchard, University of British Columbia  
Constantin Ntiranyibagira, Université du Burundi

---

Les *Cahiers de l'ILOB* invitent les chercheuses et chercheurs qui travaillent sur le thème de l'insécurité ou de la sécurité linguistique à soumettre un article pour son numéro thématique, à paraître à l'automne 2023.

**Description du numéro thématique**

L'insécurité linguistique est devenue un enjeu incontournable au cours des dernières années, notamment en contexte linguistique minoritaire. En effet, un tel sentiment d'insécurité peut entraîner des conséquences importantes sur les pratiques langagières individuelles, ainsi que sur la vitalité linguistique des communautés. L'insécurité linguistique émerge lorsque les locutrices et locuteurs portent un regard négatif sur leur façon de parler en raison d'un écart perçu entre leurs pratiques et les formes linguistiques valorisées et légitimées (Dewaele & Sevinc, 2017; Labov, 2006). Les locutrices et locuteurs qui vivent l'insécurité linguistique choisiront par exemple d'utiliser une variété linguistique perçue comme plus prestigieuse, au détriment de variétés linguistiques stigmatisées, par crainte d'être jugés négativement par leurs pairs (Boudreau & Dubois, 2008).

L'insécurité linguistique, souvent vécue et décrite sur le plan individuel, peut être analysée sur le plan social comme l'expression de relations de pouvoir inégales entre groupes sociaux (Said-Sirhan, 2014). Derrière les luttes de communautés linguistiques pour établir, maintenir ou faire reconnaître la légitimité de leurs pratiques langagières se cachent des enjeux sociaux qui dépassent l'aspect strictement linguistique.

Par ailleurs, la sécurité linguistique se développe lorsque des politiques et des pratiques contribuent à un meilleur statut, à un plus grand usage et une plus grande légitimité des langues minorisées (Power et al., 2016). Par exemple, l'insécurité linguistique observée en milieu scolaire (Francard et al., 1993) peut être réduite par des pratiques éducatives qui visent au contraire à favoriser la sécurité linguistique (Lamoureux, 2015). C'est

pourquoi il devient essentiel de dépasser la question de l'insécurité linguistique pour s'intéresser aux politiques, aux pratiques et aux stratégies qui encouragent la sécurité linguistique.

Pour ce numéro, nous vous invitons à soumettre des articles qui traitent de l'insécurité ou de la sécurité linguistique. Ces enjeux peuvent être abordés sous différents angles qui incluent, sans y être limités, les sujets suivants :

- Les communautés linguistiques minoritaires
- Les attitudes et les idéologies linguistiques
- Les politiques linguistiques
- Le néolibéralisme, l'économie et la marchandisation des langues
- Le contexte social, culturel et historique des communautés linguistiques
- Les variations linguistiques, les normes, les standards et les pratiques langagières
- La disparition des langues, les politiques de préservation et la revitalisation linguistique
- Les dynamiques diglossiques
- Le bilinguisme, le plurilinguisme, le multilinguisme et le *translanguaging*
- L'acquisition et l'apprentissage des langues secondes
- Les pratiques éducatives
- Les identités individuelles et collectives

Les articles peuvent provenir de la linguistique appliquée, de la sociolinguistique, de l'éducation, de la sociologie, de l'anthropologie ou de toute autre discipline connexe.

### **Informations pour la soumission des articles**

Les articles de recherche liés au thème du numéro seront privilégiés. Les articles théoriques, les analyses de pratiques et les articles hors-thèmes seront aussi considérés. Les articles peuvent être rédigés et soumis en français ou en anglais. L'article ne devrait pas dépasser les **9 000 mots**, incluant les références.

**Tous les articles reçus feront l'objet d'une évaluation par des pairs.**

**Date limite de soumission des articles : 30 janvier 2023**

Processus d'arbitrage et de révision des articles : **février à juin 2023**

Date visée de publication du numéro en libre accès : **automne 2023**

Visitez [le site des Cahiers de l'ILOB](#) pour plus d'information à propos de la revue, pour consulter les consignes à l'intention des autrices et des auteurs et pour les soumissions en ligne.

Prière d'adresser toute question concernant ce numéro à [cilob@uottawa.ca](mailto:cilob@uottawa.ca).

### **Références :**

Boudreau, A. & Dubois, L. (2008). Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire. In P. Dalley & S. Roy (Ed.), *Francophonie, minorités et pédagogie* (pp. 145-175). Presses de l'Université d'Ottawa.

- Dewaele, J.-M., & Sevinc, Y. (2017). La double anxiété langagière des immigrants. *Babylonia Journal of Language Education*, 1, 26-29.
- Francard, M., Lambert, J., & Berdal-Masuy, F. (1993). L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique. Service de la langue française - Communauté française Wallonie-Bruxelles. <http://hdl.handle.net/2078.1/75135>
- Labov, W. 2006. *The Social Stratification of English in New York City*. 2nd edition. Cambridge University Press.
- Lamoureux, S. A. (2015). *TACLEF : S'outiller et penser l'avenir*. Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. [http://taclef.ca/wp-content/uploads/2015/10/RL2-Rapport\\_public\\_TACLEF.pdf](http://taclef.ca/wp-content/uploads/2015/10/RL2-Rapport_public_TACLEF.pdf)
- Power, M., Roy, M.-A., & Stanton, M. (2016). La sécurité linguistique et culturelle des francophones du Québec et des communautés d'expression française en situation minoritaire. Un jeu à somme nulle? In J.-F. Laniel, & J. Y. Thériault (Ed.), *Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national* (pp. 233-263). Presses de l'Université du Québec.
- Said-Sirhan, Y. (2014). Linguistic insecurity and reproduction of the Malay community's peripherality in Singapore. *Journal of Asian Pacific Communication*, 24(2), 221-240. <https://doi.org/10.1075/japc.24.2.04sai>